

Pour vous les « actifs » ..... !!!

La jeunesse est un défaut qui diminue avec le temps.

Philippe Auguste

N° 10 Juin 2014

EDITORIAL

## SOMMAIRE

- Editorial
- Déclaration du Bureau de la SNR
- Réunion du 2 octobre
- Collège Lemièrre Caen

### URSEN CGT

Section des Retraités  
J. Delétraz P. Hanse  
29 Avenue Charlotte Corday  
14000 CAEN

### TRESORIER DES SDEN SDEN CGT CALVADOS

Laurent Forestier  
6 Impasse du Londel  
14480 Le Fresne Camilly

### SDEN CGT MANCHE

Isabelle Leroy \*  
4 Le Clos Samson  
50470 Tollevast

### SDEN CGT ORNE

Isabelle Jarno  
2 rue des Fauvettes  
61600 Magny-le-Désert

\* Nouvelle adresse

## RETRAITES DE LA SNR.... : NOTRE DERNIER TOUR DE PISTE ?

**M**algré un désaveu cinglant lors des élections municipales et européennes, le gouvernement n'entend pas changer de cap. Au nom de la compétitivité, il va continuer d'octroyer des cadeaux aux entreprises sans contreparties et réduire toujours davantage les moyens de l'action publique.

**C**es choix sont injustes et inefficaces économiquement. Ils profitent aux grands groupes et à leurs actionnaires au détriment de la majorité des salariés et de la population. Le pays ne se reformera pas contre le monde du travail. Ces dernières semaines ont été marquées par des luttes et des mobilisations grandissantes dans le public comme dans le privé.

**A** la SNCF, malgré la mobilisation des cheminots, la loi qui vient d'être votée prépare la privatisation de notre entreprise **NATIONALE** et offre à la concurrence l'ouverture du réseau. C'est un bien payé par nos impôts qui est détourné et qui ne règle pas les problèmes de sécurité, comme on a pu le constater en Grande Bretagne.

**C**oncernant la culture, ce sont les INTERMITTENTS qui trinquent.

Le Gouvernement obéit aux injonctions du MEDEF, et prépare un système qui va frapper les plus faibles : par définition l'« intermittent » a une activité précaire et l'on veut encore accroître ses difficultés d'indemnisation chômage !

**P**endant ce temps là, quelles sont les préoccupations de l'UNSEN qui réunit son Congrès à Seignosse ?

Elle débat sur l'École et la société (Heureusement !), sur l'enseignement professionnel (Re-heureusement !), sur l'intégration de l'enseignement privé.

Et le vendredi matin, dernier jour, elle se penche sur une question au combien importante : **la place des retraités dans l'UNSEN !!!**

Le débat s'installe dans une salle qui se vide, privée de la présence de nombreuses délégations qui prennent le chemin du retour.

**V**ous consulterez pour une information complète la Déclaration du Bureau élargi de la SNR du 18 juin.

Le texte sur l'outil syndical ne peut être voté en entier.

On croirait marcher sur la tête !

**RIEN** sur les suppressions de postes,

**RIEN** sur les nouveaux horaires,

Mais **TOUT** sur ces embêtants **RETRAITES !!!**

**BRAVO !**

Le 30 juin se tiendra la dernière CE de l'année de l'URSEN CGT avec la présence des trois SG des SDEN 14, 50, 61. Jean et Philippe évoqueront les conséquences des décisions du congrès sur la SNR. Ce sont bien les SDEN qui tiennent, par leurs décisions au prochain CNU, l'avenir du syndicalisme retraité dans la CGT Educ'Action. Nous espérons que chaque SDEN intercédera en notre faveur auprès du Bureau National, afin de réétudier les décisions anti-statutaires prises lors du congrès de Seignosse.

**PS** : Une militante retraitée de l'interpro, œuvrant dans la MACIF a entendu cette « belle » affirmation lors d'une réunion !

« Pour les retraités, on ne doit plus parler de revendications, mais de vœux »

Montreuil, le 18 juin 2014



FEDERATION DE  
L'ÉDUCATION, DE  
LA RECHERCHE  
ET DE LA CULTURE

SNR – CGT  
Edu'Action

263 rue de Paris  
case 549 – 93515  
Montreuil - CEDEX  
01 55 82 76 42

unsen.retraites@  
ferc.cgt.fr

## DÉCLARATION DU BUREAU DE LA SNR

Notre bureau élargi (13 camarades) s'est réuni le 18 juin 2014, à Montreuil.

Il a examiné la situation créée après les décisions prises au 8<sup>ème</sup> Congrès de la CGT Éduc'Action sur la modification de l'organisation et du fonctionnement de la Section Nationale des Retraités.

Au-delà des circonstances très contestables du déroulement du vote, nous considérons que la récurrence de ce type de comportement à l'encontre des Retraités soulève de vraies questions de fond, politiques, économiques, sociales et pas seulement organisationnelles dans notre syndicat.

Tout d'abord, sachez que nous sommes profondément affectés par cette situation et que, pour certains, c'est la colère qui les anime. Le bureau de la SNR a fermement exprimé sa déception auprès de la direction de l'UNSEN, à savoir la triste considération de la part de certains actifs envers les retraités pourtant fortement engagés dans l'action syndicale dans l'intérêt de tous. La direction de l'UNSEN doit prendre la mesure des dégâts si la situation ne retrouve pas une dynamique syndicale, avec tous les adhérents attachés à leur organisation, qu'ils animent depuis tant d'années, pour un nombre non négligeable. Espérons que l'avenir sera constructif.

Le supposé « poids des retraités dans la société », nous l'entendons tous les jours dans les arguments des politiques austéritaires et cette expression est utilisée à outrance par les capitalistes pour opposer ceux qui produisent (coût du travail) et ceux qui ne produisent pas (coût du chômage, coût des retraités,...). Quel recul de voir s'installer dans notre organisation ces divisions !

Nous voyons une continuité nette entre ces idées et ce qui s'est passé au dernier Congrès Extraordinaire de notre organisation en janvier 2013 sur la question du vote de retraités.

Sommes-nous devenus une concurrence négative à l'intérieur de notre organisation ? Les décennies passées de forts conflits n'ont-elles pas été ponctuées d'actions menées ensemble, sans distinction entre « actifs et retraités » ?

Nous avons été demandeurs à plusieurs reprises d'un véritable débat de fond dans notre organisation sur « Qu'est-ce qu'être retraité ? ». Aujourd'hui quelle citoyenneté représente-il ? De quelles expériences est-il porteur ? En quoi actifs et retraités ont-ils des intérêts communs ? Nous avons réfléchi et publié un document « Les retraités dans la CGT Éduc, Syndiqué à part entière » porté à la connaissance de tous (voir, en PJ, notre compte rendu de la Conférence Nationale d'octobre 2012). Cela n'a pas suscité pourtant de réactions notables du côté de nos camarades actifs.

Enfin, les décisions prises au 8<sup>ème</sup> Congrès concernant la SNR, sont anti-statutaires et donc inapplicables. Une résolution de congrès, est un document d'orientation, elle ne peut pas contredire les statuts ni les réviser.

Rappel des Statuts CGT Éduc'Action et  
Amendements votés à Seignosse sur la Résolution 2 : "Outil Syndical"

**Statuts - Article 15**

"Le congrès de l'Union Nationale est constitué par les représentants mandatés des syndicats départementaux de l'éducation nationale et de la SNR"...

La SNR a donc bien des mandats en son nom propre

*Paragraphe 51, amendement du SDEN 59: "Les retraités étant membres à part entière de leur syndicat, le nombre des mandats attribués lors des Congrès Nationaux et CNU doit regrouper les mandats des actifs et des retraités sans distinction."*

*Adopté à main levée.*

*Le même amendement, pour le paragraphe 46, du SDEN 41, avait été rejeté par mandats !!!*

-----

**Statuts - Article 6**

"Les retraités versent une cotisation égale à au moins 0,60 % de leur pension ou retraite (régime de base + complémentaire) à la section départementale des retraités ou, en cas d'inexistence, à la section académique, ou en cas d'inexistence au syndicat départemental lorsque celui-ci gère les cotisations des retraités."

Lorsqu'il y a une section départementale ou académique, les cotisations doivent lui être versées (sauf, bien sûr, accord différent entre le SDEN et la section).

*Paragraphe 49, amendement du SDEN 72 : « Le retraité « syndiqué à part entière » verse sa cotisation au syndicat : le SDEN ».*

*Adopté à main levée.*

-----

Les statuts confédéraux ou ceux de l'UCR sont tout aussi précis à ce sujet : l'existence de sections de retraités et les mandats portés par les retraités ne sont pas contestés ni contestables.

-----

Ce débat et les dispositions politiques qui devraient suivre, s'ils n'étaient pas tenus, conduiraient à un affaiblissement grave de notre organisation, pas seulement chez les retraités, comme beaucoup l'ont déjà fait savoir, mais pour toute la CGT Éduc'Action.

Les idées émises par chacun alimenteront la corbeille de la mobilisation indispensable pour retrouver un syndicat apaisé où le collectif sera sa puissance.

Le bureau de la SNR, la Commission Exécutive qui se réunira en septembre, prendront les décisions qui s'imposent face à cette nouvelle situation.

Pour le Bureau,

Gérard CORNELOUP  
Secrétaire général de la Section Nationale des Retraités  
CGT Éduc'Action

NB : Compte rendu de notre dernière Conférence Nationale de DIJON en octobre 2012 que tous les membres du CNU ont reçu.

# RETRAITES DE L'ACADEMIE DE CAEN

RETENEZ LA DATE SUIVANTE :

JEUDI 2 OCTOBRE 2014

REUNION DE LA CE

A

L'AUBERGE DE L'OUVE

Village Longuerac

50630 LES MOITIERS EN BAUPTOIS

Tel : 02 33 21 16 26

Auberge.jeanne@free.fr

www.aubergedelouve.com



Les Dossiers du CANARD enchaîné n° 131 avril 2014 « Vive les vieux ! »

## DERNIERES NOUVELLES DU COLLEGE LEMIIERE

Malgré les différentes actions menées pendant plusieurs mois par les Parents d'élèves et les acteurs de l'éducation du collège Lemièrre à Caen, le Conseil Général et son Président, sont restés sourds à toute discussion, revendication.

Le collège René Lemièrre sera donc fermé à la rentrée.

Ses élèves seraient apparemment répartis entre les Collège Marcel Pagnol et Villey Desmezerets.

Les sections sport : natation et hockey seraient en partance pour le Collège Saint-Joseph, collège privé. (A vérifier !).

Bravo le Conseil Général du Calvados !!!